



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

OPERATION DE LA PLACE DU DONJON ET SES
ABORDS. FOUILLES ARCHEOLOGIQUES
PREVENTIVES : AUTORISATION AU MAIRE
DE DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE
DEMOLIR.

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
26 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

AMERU

**OPERATION DE LA PLACE DU DONJON ET SES ABORDS.
FOUILLES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES : AUTORISATION AU
MAIRE DE DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE DEMOLIR.**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par arrêté du 4 mai 2011, Monsieur le Préfet de Région a prescrit une fouille archéologique préventive sur la parcelle des abords du Donjon (section BO, parcelle 0153). Comme indiqué dans le cahier des charges scientifiques de l'opération établi par la DRAC Poitou-Charentes, cette fouille préventive a plusieurs objectifs :

*“- dégager les structures appartenant à l'ensemble castral et aux aménagements directement en rapport avec celui-ci,
- étudier les niveaux d'occupation en faisant le lien avec les structures dégagées,
- étudier et comprendre l'implantation du système défensif et son évolution.”*

Pour la bonne exécution de ces fouilles, préalablement à l'aménagement des abords du Donjon, la démolition du mur de soutènement au pied du Donjon et de certains ouvrages sont rendus nécessaires. Ainsi, un permis de démolir correspondant a été établi qu'il convient à présent de déposer.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'adjoint délégué à déposer la demande de permis de démolir du mur de soutènement quai de la Préfecture.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL